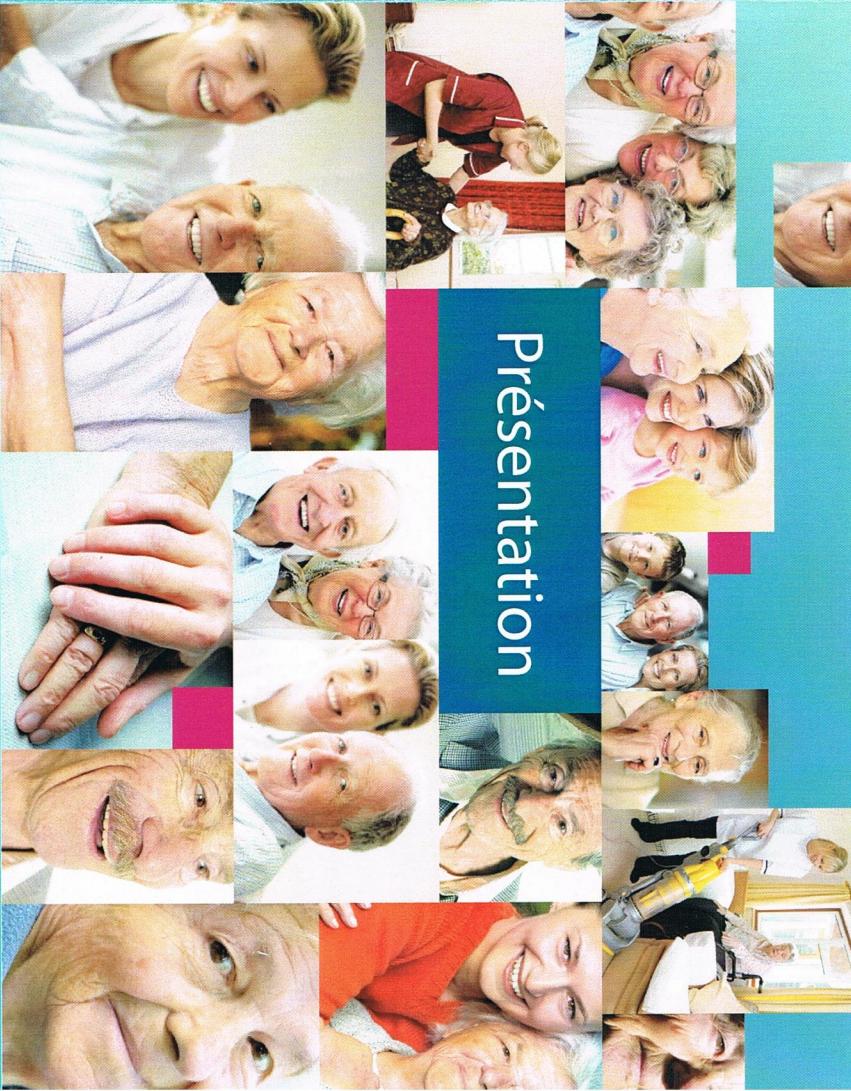


CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Présentation



POUR PLUS D'INFORMATIONS RELATIVES
À L'ÉVALUATION ET À LA PRISE EN CHARGE DE
LA DÉPENDANCE ET DE L'HÉBERGEMENT DES
PERSONNES ÂGÉES ET ADULTES HANDICAPÉES À
DOMICILE ET EN ÉTABLISSEMENT

Direction handicap dépendance

Maison départementale des solidarités
15 boulevard Jean Moulin 16000 Angoulême

Tél. 05 16 09 50 72

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
15 boulevard Jean Moulin 16000 Angoulême
N° Vert : 0 800 00 16 00

LA DIRECTION HANDICAP DÉPENDANCE

Directrice : Fabienne REJOU 05 16 09 76 70
Médecin référent : Marie-Liesse GARANDEAU 05 16 09 76 25
Secrétaire : Nadine CORNELIUS 05 16 09 76 71
(Gestion des subventions aux associations intervenant sur la dépendance et le handicap)

SES QUATRE SERVICES

■ SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Chef de service : Lucie LEROY 05 16 09 76 99

Missions

- Tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- Conventions (CNSA, ...)
- Agréments (DIRRECTE)
- Instruction des demandes d'agrément des familles d'accueil, suivi des accueillants familiaux en gré à gré et en accueil salarié
- Support technique au groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) «Au fil du temps» pour les MAFPAH

■ SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS

Chef de service : Claire GENDREAU 05 16 09 68 21

Missions

- Autorisation, création, extension, transformation d'établissements ou de services
- Tarification des établissements et services pour personnes âgées, personnes handicapées et maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- Subventions d'investissement aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Évaluations et inspections dans les établissements

■ SERVICE COORDINATION ET SIGNALÉMENTS

Chef de service : Anne CARDINAL 05 16 09 76 39

Missions

- Prévention et traitement de la maltraitance
- Organisation de l'accueil du public
- Élaboration et animation des schémas pour personnes âgées et adultes handicapées
- Indicateurs d'activité et de qualité (à domicile, en établissement)
- Cellule récupération / contentieux de l'aide sociale

■ SERVICE AUX PERSONNES

Chef de service : Marie-Christine BOYER 05 16 09 68 36
Référents : Karine ROUDAYRE (Nord) 05 16 09 76 65
Suzanne THORIN (Sud) 05 16 09 76 54

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 05 16 09 50 72

Accueil physique du public dans les Maisons départementales des solidarités (MDS) uniquement sur rendez-vous aux plages horaires suivantes :

Nord

MDS Ma Campagne le vendredi matin de 9 h à 11 h
MDS Ruffec 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 14 h à 16 h
MDS Mansle 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 10 h à 12 h
MDS Chasseneuil 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h
MDS Confolens 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 14 h à 16 h

Sud

MDS La Rochefoucauld 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 9 h à 11 h
MDS de Chalais 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 10 h à 12 h
MDS Barbezieux 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 15 h à 17 h
MDS Jarnac 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9 h à 11 h
MDS Cognac 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9 h à 11 h

Missions

- Gestion des demandes d'aide sociale : à l'hébergement, aide ménagère, allocation compensatrice (tierce personne ou frais professionnels), aide aux repas, allocation de placement familial (APF)
- Instruction de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA)
- Interventions médico-sociales :
- Information et orientation sur les dispositifs d'aide au maintien à domicile et à l'accueil en établissement
- Aide à la réalisation des dossiers administratifs pour personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile ou de l'accueil en établissement
- Élaboration et suivi des plans d'aide APA